

Conseil social

Maîtrisez votre gestion sociale



Les contraintes légales en matière de gestion sociale sont en constante évolution. Nos prestations de conseil social vous permettront de piloter votre activité en vous assurant de la conformité de vos prises de décisions.

Conformité paie

- Analyse et optimisation des processus de paie ;
- Contrôle des bulletins de paie ;
- Respect du droit du travail, de la convention collective et des accords d'entreprise ;
- Vérification et optimisation des charges sociales ;
- Étude et optimisation du paramétrage de votre outil de gestion de la paie ;
- Assistance lors d'un contrôle Urssaf.

Conformité juridique

- Assistance en droit du travail : application des règles, de votre convention collective et de vos éventuels accords d'entreprise ;
- Embauche : choix du type de contrat, rédaction ou validation des clauses qui le composent ;
- Rupture : étude du contexte et recueil des faits, proposition du mode de rupture le plus adapté, motivations et obligations en cas de licenciement économique, calendrier et rédaction des courriers de procédure ;
- Conseil : durée et aménagement du temps de travail, négociation annuelle obligatoire (NAO), mise en place d'épargne salariale, santé au travail, égalité professionnelle.



Contactez-nous

Nous adaptons notre offre à chaque typologie d'entreprise. Contactez l'un de nos conseillers près de chez vous pour obtenir une tarification personnalisée :

www.pkf-arsilon.com/nous-contacter

www.pkf-arsilon.com

